

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 18 juillet 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11 et 12 juillet 2011

2011 DEVE 97 Attribution de la dénomination "Allée DAVIA" à une allée du jardin du Ranelagh (16e).

Mme Anne LE STRAT, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal

Vu le projet de délibération en date du 28 juin 2011 par lequel M. le Maire de Paris lui propose d'attribuer la dénomination "Allée DAVIA" à une allée du jardin du Ranelagh (16e) ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis du Conseil du 16e arrondissement en date du 4 juillet 2011 ;

Vu le plan annexé audit projet de délibération ;

Sur le rapport présenté par Mme Fabienne GIBOUDEAUX, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

La dénomination "Allée DAVIA" est attribuée à une allée du jardin du Ranelagh (16e).